



# La lettre

des élus communistes et apparentés  
de Vénissieux - N° 57 - mai 2020

2 329

C'est le nombre  
d'enfants  
concernés par  
l'aide alimentaire mis en place par la Ville  
pendant le confinement.



## ÉDITO

**Vive le service public !**

La situation de crise que nous vivons est une épreuve de vérité. Tous ceux qui répétaient depuis des années qu'il y avait trop de dépenses publiques, trop de fonctionnaires, trop de dépenses de santé, trop d'hôpitaux... tous ceux là doivent se taire et applaudir celles et ceux qu'ils dénonçaient hier !

Oui, nous avons besoin de plus d'infirmières, de médecins, d'aide-soignants de plus de lits d'hôpitaux, de plus de médecins de ville.

Oui, nous avons besoin de plus de services publics, donc de plus de fonctionnaires pour assurer les services essentiels!

Oui, la commune est le premier lieu de citoyenneté de proximité, le lieu où on peut organiser l'urgence, la solidarité...

Après l'incendie de Notre-Dame de Paris, certains grands riches s'étaient offerts un coup de pub en annonçant des dons faramineux. Vous avez remarqué comme ils sont silencieux dans cette crise du COVID ? Ils n'ont pas proposé de financer les milliards du plan d'urgence, ni le chômage partiel, ni l'assurance des commerçants et artisans... !

Ce sont les communes, les services publics et l'État qui assurent cette responsabilité commune pour vivre avec le virus, prévenir, protéger et soigner le plus grand nombre.

Ce sont les communes, les services publics et l'État qui peuvent assurer la continuité de notre cadre de vie, et répondre aux besoins des familles, des travailleurs, des jeunes.

C'est une leçon à tirer et nous ne laisserons pas Emmanuel Macron nous parler des «jours heureux» sans nous faire entendre. La seule réponse à la crise sanitaire, c'est un changement radical de politique nationale, le retour de l'État partout, des services publics partout, et le retour au rôle primordial des communes !

*Pierre-Alain MILLET - Adjoint au Maire*

## RÉACTIVITÉ ET ADAPTATION : LE SERVICE PUBLIC MUNICIPAL AU TOP !

Les communes, premier échelon du service public de proximité, sont depuis toujours, les mieux placées pour innover. En lien directe avec les populations elles vivent au jour le jour, les problématiques et peuvent s'appuyer sur la force et l'intelligence citoyenne des habitants et des fonctionnaires pour inventer les réponses. Nos élus municipaux sont parmi les habitants, ni au-dessus, ni de côté, ni parachutés. C'est de là que l'équipe municipale tire sa légitimité et son efficacité.

Le principe du droit à l'expérimentation est inscrit dans la constitution. Les communes sont pionnières en la matière comme par exemple, avec l'invention de la cantine scolaire lorsqu'à la fin de la seconde guerre mondiale, les maires communistes se sont mobilisés face à la nécessité de lutter contre la pauvreté et de nourrir les enfants de leurs territoires.

Depuis le début de la crise Covid 19, les équipes municipales sont sur le pont. Depuis plus de deux mois, les agents et les élus ont déployés mille et une stratégies, mille et une énergies pour, à la fois maintenir les fondamentaux des services à la population, mais aussi, se réinventer et développer les nouvelles actions liées à la crise sanitaire telles que le réseau de couturières et couturiers solidaires, les commandes de cagettes de légumes, les chèques alimentaires pour les familles, la cellule d'appel des personnes vulnérables, etc.

Le plan de continuité de la Ville de Vénissieux a été activé dès les premiers jours du confinement. Nous pouvons être reconnaissants et fiers de nos fonctionnaires publics territoriaux, impliqués au quotidien, mobilisés sur le terrain pour assurer les services essentiels, engagés auprès des plus vulnérables. Certains n'ont pas hésité à sortir de leurs corps de métier pour prêter main forte sur les missions d'urgence. Il a fallu réinventer de nouvelles façons de travailler, sur place avec les contraintes sanitaires ou en télétravail avec toutes les difficultés d'adaptation à surmonter. Les vidéo conférences se sont multipliées pour permettre l'orchestration des dispositifs, permettant aux élus de poursuivre leur engagement, au cœur de la gestion de la crise et pour la préparation du dé-confinement. Nos agents ont, comme à leur habitude, fait preuve de mobilisation et de volontariat avec un sens du service public salué par la population au travers de nombreux témoignages d'encouragement.

Ce bilan nous donne raison sur nos orientations politiques de défense des services publics et de défense des communes, en exigeant des moyens à la hauteur des enjeux.

*Jean Maurice GAUTIN - Adjoint au Maire*

## ACCUEIL DES ENFANTS DES PERSONNELS SOIGNANTS

La solidarité est au cœur de notre action municipale.

Dès l'annonce de la fermeture des écoles, nos équipes se sont organisées afin d'offrir un accueil aux enfants des personnels soignants. La crèche musicaline et 6 écoles sont restées ouvertes afin de maintenir la continuité du service public avec la mobilisation, par roulement et en fonction des situations familiales de chacun, de nos ATSEM, ADE, auxiliaires de puériculture, assistants maternels et gardiens d'écoles. Ont également été mobilisés les personnels des équipements polyvalents jeunes et les maisons de l'enfance pour assurer un accueil périscolaire.

Sophia BRICK - *Conseillère municipale*

---

## AIDE DE LA VILLE À L'HÔPITAL DES PORTES DU SUD.

Entre-aide et réactivité !

L'hôpital des portes du sud a sollicité l'aide de la municipalité afin de réaliser une zone tampon pour faciliter la gestion des flux de patients se présentant quotidiennement plus nombreux aux urgences. En une trentaine de minutes, le service Fêtes et cérémonies a réalisé l'installation du matériel municipal permettant que les personnes suspectées d'infection du Covid 19 ne côtoient pas les patients venus pour d'autres pathologies.

Valérie TALBI - *Adjointe au Maire*

---

## CHÈQUES ALIMENTAIRES FAMILLES

Les difficultés sociales et économiques ne sont pas un mythe, ni à Vénissieux, ni ailleurs en France. En plein cœur de la crise sanitaire, la fermeture de nombreuses structures publiques a inévitablement creusé les inégalités, notamment en matière d'accès à l'alimentation. Face à l'urgence, nous avons mis en place une aide alimentaire à destination des familles des enfants bénéficiant de tarifs sociaux à la restauration scolaire. Entre 20 et 60 euros ont été attribués par enfant. Nous avons pu lire sur les réseaux sociaux, quelques commentaires très déplacés jugeant négligeable le montant de cette aide alimentaire. Ces critiques sont particulièrement méprisantes et humiliantes pour les familles en difficultés car lorsque l'on compte ses fins de mois, entre 20€ et 60€ par enfant, dans un panier alimentaire, ce n'est pas rien. Ceux qui critiquent aujourd'hui me font penser à la députée LREM Claire O'Petit qui estimait à propos de la baisse des APL qu'il ne faut pas «pleurer parce qu'on vous enlève cinq euros».

Nacer KHAMLA - *Conseiller municipal*

---

## UN RÉSEAU CITOYEN DE FABRICATION DE MASQUES.

Début avril, la Ville de Vénissieux lançait un appel aux couturières et couturiers vénissiens pour contribuer à la production artisanale de masques de protection dits «masques barrières», selon les spécifications de l'AFNOR, en fournissant le tissu et les accessoires, le modèle et les consignes de production.

Devant le succès de cette action solidaire, nous avons très rapidement réapprovisionné nos stocks de tissus. Nos objectifs de fabrication ont été dépassés, avec près de 20 000 masques.

Dans un premier temps, ils ont été distribués aux associations en charge des actions de solidarité et d'intérêt général, aux résidences de personnes âgées, foyers et structures d'accueil de personnes porteuses de handicap, les foyers de travailleurs et d'hébergement. Une diffusion auprès des personnes les plus vulnérables a également été réalisée par les président(e)s des conseils de quartier, soit plus de 650 masques.

Conformément aux règles de confinement réduisant les sorties, notamment pour les personnes âgées, plus de 9000 masques ont été adressés par la poste aux plus de 65 ans.

Un immense merci à tous les volontaires qui ont répondu à notre appel, et permettent à notre chaîne de solidarité d'exister, ainsi qu'à tous les agents communaux qui ont permis de distribuer près de 1000 kits, traiter près de 2 kilomètres de tissu, fil, élastique, sans oublier la réalisation du petit dossier mode d'emploi, le conditionnement et l'envoi. Bravo à toutes et tous pour cet engagement au service de l'intérêt général !

Michèle PICARD - *Maire*

---

## CELLULE D'APPEL DES PERSONNES VULNÉRABLES ET PLATEFORME D'ENTRE-AIDE CITOYENNE.

La cellule d'appel a permis de garder le lien avec les Vénissiens isolés ou fragiles. Pendant toute la période de confinement, nous avons effectué environ 1300 appels par semaine, pour rompre l'isolement ou répondre aux demandes de services particuliers, courses, portage de repas, etc.

Le confinement contre l'épidémie du Covid-19 a révélé de nombreux élans de solidarités entre Vénissiens. Pour encourager et faciliter la mise en relation entre des bénévoles volontaires prêts à aider et des personnes qui sont en difficulté, la Ville de Vénissieux a déployé une plateforme d'entraide citoyenne.

Saliha PRUDHOMME-LATOUR - *Adjointe au Maire*

---

## DÉCONFINEMENT : 70 000 MASQUES DE LA VILLE À DISTRIBUER AVEC LA PARTICIPATION DES CONSEILS DE QUARTIER.

Il y a plusieurs semaines, la Ville de Vénissieux a commandé pour tous les Vénissiens, 70 000 masques de protection textiles, lavables, réutilisables et homologués par la Direction Générale de l'armement. Des équipes composées d'agents communaux et des présidents et délégués de Conseils de quartier se sont mobilisés pour l'accueil et la remise des masques sur 11 points de distribution et pendant 5 jours, dans le respect des consignes sanitaires en vigueur.

Depuis le début de la crise sanitaire, la ville de Vénissieux se mobilise pour prendre en compte les difficultés et améliorer le quotidien des habitants.

La période que nous traversons a fait émerger la mobilisation spontanée de citoyennes et citoyens engagés et les conseils de quartier prennent toute leur part dans ce processus solidaire. Outre la distribution des masques, Présidents et délégués de quartiers se sont engagés dans le recensement des Vénissiens en difficulté et non connus des structures. Ce travail de fourmis, auprès de habitants et sur tout le territoire a constitué un moyen supplémentaire de venir en aide au plus grand nombre de personnes isolées. Je souhaite remercier toutes les forces actives qui se sont mobilisées autour des conseils de quartier, ces Vénissiennes et Vénissiens qui font vivre la solidarité et la démocratie participative.

Michèle PICARD - *Maire*

## MARCHÉS, APRÈS LES POINTS DE DISTRIBUTION, LE RETOUR DE MARCHÉS RÉGULÉS

La Ville avait tout fait en début de confinement pour maintenir des marchés respectant les règles de distance. Mais les difficultés rencontrées dans de nombreuses villes ont conduit le gouvernement à fermé les marchés une semaine plus tard.

Afin de continuer de proposer aux habitants un approvisionnement en fruits et légumes et de soutenir la filière de production, la Ville de Vénissieux a organisé, dès le 24 mars, la vente directe de cagettes de légumes et de fruits, en lien avec des producteurs volontaires.

Mais ce dispositif répondait mal aux demandes d'habitants notamment aux Minguettes qui recherchaient les volumes et les prix qu'ils connaissaient au marché. La ville a donc complété son dispositif avec l'arrivée d'un nouveau primeur sur le plateau des Minguettes dès le mardi 21 avril, et d'un nouveau point de vente producteurs pour les quartiers Parilly et Jules-Guesde à partir du jeudi 23 avril.

Avec le déconfinement, le gouvernement a autorisé les marchés avec des règles de distances et de contrôle des flux. La Ville a conforté le dispositif étudié au début, et nous nous félicitons de son succès. Malgré la longue file d'attente, notamment aux Minguettes, et quelques incivilités, l'immense majorité des usagers ont fait de ces marchés régulés des réussites.

Jean Maurice GAUTIN - *Adjoint au Maire*

## RENTRÉE SCOLAIRE : LA VILLE A PRIS SES RESPONSABILITÉS

Nous avons travaillé sur l'ouverture des écoles, en lien avec l'Éducation Nationale et malgré des informations nous arrivant au compte-gouttes. Tous les services de la Ville se sont mobilisés afin d'accueillir nos jeunes Vénissiens sur tous les temps de la journée, dans les meilleures conditions en adaptant le protocole sanitaire à la spécificité de chaque groupe scolaire, en lien avec les directeurs d'école et les équipes éducatives.

Le ministère de l'Éducation avait annoncé la mise à disposition de masques et de gel hydro alcoolique pour leur personnel et la veille de la rentrée, nous constatons que certaines écoles n'ont pas été livrées.

La Ville de Vénissieux a donc décidé de fournir le matériel manquant afin que l'accueil des élèves se déroule dans les meilleures conditions au regard de la crise sanitaire.

Encore une fois, le gouvernement demande aux collectivités de pallier sa défaillance et son incompétence.

Le Président de la République et son Premier Ministre ont alimenté l'anxiété sur la réouverture des établissements, en renvoyant à chacun le choix ou l'obligation de scolariser les enfants et en ne donnant pas les moyens d'une réouverture partout et pour tous dans les conditions nécessaires. Les parents et les enseignants sont mis devant le fait accompli, en « laissant le choix ». Ceux qui sont les plus éloignés de la culture scolaire et sans emploi sont poussés à garder leurs enfants à la maison. Ils seront déscolarisés longuement. Ceux qui sont obligés d'aller travailler assume leur volontariat.

On voit bien comment, «sur la base du volontariat», les inégalités risquent fort de se développer.

Véronique CALLUT - *Adjointe au Maire*

## DISTRIBUTION DE COLIS ALIMENTAIRE : SECOURS POPULAIRE, RESTO DU COEUR, ASSOCIATIONS AIDE ET PARTAGE, YMMNE, CABV.

Avec la hausse du chômage et la difficulté de se procurer des denrées alimentaires pendant le confinement, les associations d'aide aux plus démunis redoublent d'activité.



## REPENSER ET RECONSTRUIRE LES RELATIONS ENTRE LES COLLECTIVITÉS ET L'ÉTAT

J'ai tenu à m'adresser au premier ministre afin de lui faire part d'un certain nombre de propositions et de réflexions. Depuis plusieurs semaines, l'État peut compter sur l'engagement sans faille des collectivités locales pour mettre en œuvre sur le terrain les mesures nationales de l'urgence sanitaire, par l'engagement total des fonctionnaires territoriaux, la réactivité de nos missions et nos capacités à innover et à s'adapter.

Aujourd'hui plus que jamais, cette crise majeure doit nous donner l'occasion de repenser et reconstruire les relations entre les collectivités et l'État dans notre pays, trop souvent marquées ces dernières années par la défiance ou le manque de concertations et de dialogues.

C'est un test grandeur nature sur la force de nos solidarités, sur nos choix de société, sur les priorités collectives que notre nation veut mettre en place. Elle nous invite à repenser et à inventer de nouveaux rapports entre nos institutions afin d'être au plus près des besoins et des attentes de tous nos concitoyens, en particulier en termes de moyens.

Amplifier encore plus les mesures d'économies à la sortie de cette crise serait un contresens historique et dramatique pour les habitants. Au contraire, des alternatives s'offrent à nous : annuler la contractualisation pour cette année 2020 et la supprimer pour les années à venir afin d'adapter nos missions et nos services de proximité aux besoins de la population, ou encore renforcer les dotations de péréquation, comme la dotation de solidarité urbaine et la dotation de solidarité

rurale, tout comme, pour les communes et les EPCI, le remboursement du FCTVA à l'année N donnerait un peu de marges et de visibilité aux finances locales.

Enfin, à l'image de la demande de certains maires, je m'inscris pleinement dans la proposition de création d'un fonds social dédié aux collectivités locales.

Demain, les communes, notamment les villes populaires, seront en 1ère ligne, au plus près des habitants, pour limiter les impacts de cette crise économique et sociale.

Michèle PICARD - *Maire*

## SÉCURITÉ

Lundi 23 mars, je m'adressais à Madame Emmanuelle DUBÉE, préfète déléguée pour la défense et la sécurité, afin d'obtenir des renforts de Police nationale ou de forces de sécurité de l'État sur la Ville et ses quartiers.

Dans sa réponse le soir-même, Emmanuelle DUBÉE m'assure de la prise en compte de ma demande. Présente sur la commune de Vénissieux samedi après-midi, au commissariat comme dans plusieurs quartiers, elle a pu constater les efforts conjoints de la police nationale et municipale. Elle reconnaît la complexité de gérer la situation de fin de journée, malgré des patrouilles dans tous les secteurs.

Elle conclut : « Je ne manquerai pas de relayer votre demande d'un besoin accru de sécurisation, afin qu'il soit intégré dans la répartition nationale des missions entre les forces disponibles pour assurer le respect du confinement. »

Michèle PICARD - *Maire*



## ECHOS

» Dès le 16 mars, Michèle Picard et son équipe ont suspendu la campagne électorale devant la crise sanitaire et les premières mesures de confinement.

Le maire s'est tout de suite engagée dans de multiples actions au service des habitants dans cette période difficile ; maintien des services essentiels de la mairie tout en assurant la sécurité des agents et leur droit de rester à domicile, médecin pour apporter une aide psychologique à ceux qui en font la demande, accueil des enfants de soignants, maintien des marchés tant que cela a été possible, puis organisation de points de distribution de paniers producteurs, puis de stands de primeurs aux Minguettes pour mieux répondre aux demandes des familles. Aide financière aux familles dont les enfants mangent à la cantine, service d'entraide entre habitants, organisation d'un réseau de couturiers et couturières pour mettre à disposition des masques aux associations de solidarité, aux foyers et résidences, puis à toutes les personnes âgées de la ville,...

Bref, depuis 6 semaines, la mairie est très active et l'équipe du maire agit sur de multiples sujets, tout en montrant l'exemple dans le respect des règles barrières contre le virus. Aujourd'hui c'est le déconfinement qui s'organise, avec de véritables défis notamment pour l'école, la réouverture des marchés, pour les tests... , compte tenu du flou et surtout du manque de moyens mobilisés par l'État.

Et c'est à un jour ouvré du déconfinement que les élus d'opposition se réveillent et demandent... ce qui est pour eux le plus urgent, réunir un conseil municipal ! Visiblement, ils n'ont pas cessé d'être dans leur campagne électorale, sans doute coincé dans l'incompréhension de leur échec du 15 mars.

Ils croient faire le buzz, mais ça fait flop ! Il y aura bien sûr un conseil municipal pour le compte administratif. Le délai traditionnellement au 30 juin, a été exceptionnellement prolongé au 31 juillet par la loi d'urgence sanitaire. Mais tout le monde sait que pour fixer la date, il faut attendre la décision de l'État sur le deuxième tour des élections. S'il fallait voter fin juin, bien évidemment le conseil municipal ne pourrait se réunir qu'après, donc début juillet.

Décidément, les Vénissiens n'ont vraiment pas une opposition à la hauteur des défis de notre ville !

Pierre-Alain MILLET - *Adjoint au Maire*